

Sciences & Santé

RECHERCHE Peut-être une rallonge pour l'Inserm

Les promesses du ministère déçoivent les chercheurs

Caroline de Malet

[23 janvier 2004]

En réponse à la fronde actuelle des chercheurs, la ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, Claudie Haigneré, leur a adressé hier une lettre ouverte, dans laquelle elle s'engage à ce que le budget 2004, en hausse de 3,9%, ne subisse ni gel ni annulation de crédits. *«Je comprends l'inquiétude des chercheurs, je souffre avec eux de ce mal-être»*, a-t-elle affirmé lors de ses vœux à la presse, accusant le gouvernement précédent d'avoir pris en 2001 et 2002 des *«engagements importants»* sans financement à la clé. Claudie Haigneré va recevoir à partir d'aujourd'hui l'ensemble des syndicats du secteur. La ministre a par ailleurs annoncé la tenue prochaine d'un comité interministériel sur la recherche scientifique et technique pour préparer la loi d'orientation promise par Jacques Chirac.

Alors que la pétition des chercheurs menaçant de démissionner a recueilli plus de 20 000 signatures et est relayée par un soutien des citoyens, les représentants du collectif à l'initiative du mouvement, qui se sont réunis hier, ont exprimé leur déception, parlant de *«nombreuses déclarations d'intention qui ne tiennent aucun compte de nos demandes urgentes»*. Ils souhaitent que la manifestation à laquelle appelle l'intersyndicale le 29 janvier prochain *«soit un grand succès»*.

De source proche du dossier, on ne croit guère à la possibilité d'obtenir un collectif budgétaire, que réclament les pétitionnaires. Mais, selon nos informations, le ministère pourrait débloquer une rallonge budgétaire à destination des sciences de la vie, l'Inserm pouvant bénéficier de plusieurs millions d'euros d'ici à une quinzaine de jours.